

Intitulé: _____

N°: _____

**AUTORISATION ET DÉCHARGE POUR LES COMMUNICATIONS PAR E-MAIL
AVEC DES TIERS**

1. MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

La/les soussigné(e/s (« **le Client** ») autorise(nt) Cité Gestion SA (« **Cité Gestion** ») à faire **usage de l'e-mail** pour envoyer des informations (telles que: estimations, comptes courants et avis bancaires, documents fiscaux, etc.) ou transférer des instructions autorisées, relatives au compte(s) susmentionné(s) à la personne ou entité mentionnée ci-dessous. Cité Gestion utilisera l'adresse e-mail communiquée par le Client (et ce, tant que Cité Gestion n'aura pas été avertie par écrit d'un changement d'adresse e-mail) :

Adresse(s) e-mail :

Nom / raison sociale :

Prénom(s) :

2. PRINCIPAUX RISQUES

Le Client accepte d'être exposé aux risques suivants (sans restriction) qui sont hors du contrôle des parties: défaillance du hardware ou du software, ainsi que du réseau et des infrastructures de communication; perte, altération, retard, mauvais acheminement des données ; duplication, dissémination ou interception du contenu par des tiers non autorisés. Il arrive que les opérateurs de télécommunications puissent imposer des restrictions à certains services, ne pas accepter le transfert de certaines données et/ou imposer des restrictions spécifiques. **Les données transmises par e-mail peuvent être utilisées par des tiers non autorisés, contre les intérêts du Client.**

Cité Gestion se réserve un droit discrétionnaire de demander à l'auteur de tout message par e-mail de fournir des indications permettant à Cité Gestion d'établir son identité.

3. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le Client renonce expressément au bénéfice découlant du secret bancaire suisse en relation avec le contenu de toute information transférée par e-mail. Le Client assume seul l'entière responsabilité de tous les risques décrits plus haut et tous autres risques similaires liés à l'usage de l'e-mail. En particulier, Cité Gestion n'encourt aucune responsabilité pour tout dommage et autres conséquences directs, indirects or induits, (y compris pertes, gain manqué, frais et débours, frais d'avocat, etc.) subis par le Client ou tout tiers si de tels risques se matérialisent. Exceptés les cas de négligence grave ou de violation intentionnelle de ses devoirs, Cité Gestion n'est pas responsable en cas d'abus ou de falsification de l'adresse e-mail, du nom, de la signature, ou de tout moyen d'identification.

4. ENREGISTREMENTS

Cité Gestion peut conserver toutes les conversations par e-mails, et en faire usage à titre de preuve envers quiconque (y compris, sans restriction les autorités de surveillance et/ou tribunaux, arbitres, etc.) à qui Cité Gestion considère devoir dévoiler ces informations dans le cadre de tout litige existant ou à venir impliquant Cité Gestion et/ou le Client. Toutefois, le Client ne peut pas se prévaloir de ce que de tels enregistrements existent ni soient mis à sa disposition.

Les Conditions Générales de Cité Gestion s'appliquent pour le surplus.

Date:

Signature(s):
